

Etat des lieux Cit'ergie

=

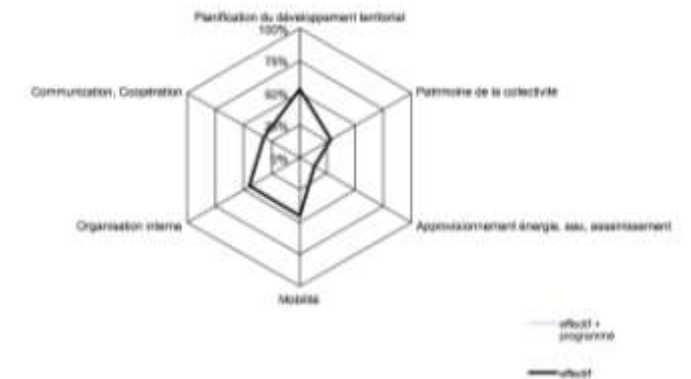
Diagnostic du Plan Climat-Energie Territorial



Communauté d'Agglomération d'Agen
Séminaire 6 juillet 2012

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 35% des actions potentielles réalisées (160 points sur un total de 452)

	max. Points	potentiels Points	effectifs Points	%
Planification du développement territorial	84	84,0	44,7	53%
Patrimoine de la collectivité	76	76,0	21,4	28%
Approvisionnement énergie, eau- assainissement	104	72,4	8,3	11%
Mobilité	96	82,0	37,2	45%
Organisation interne	44	44	19,4	44%
Communication, coopération	96	94	29,4	31%
Total	500	452,4	160,4	35%



Analyse globale AFOM Cit'ergie

ATOUTS	AXES de PROGRES
<p>Des politiques d'aménagement urbain durable et transport volontaires et ambitieuses qui visent l'exemplarité et intègrent les préoccupations locales de changement climatique.</p> <p>Une politique de gestion et de réduction des déchets ménagers exemplaire.</p> <p>Un diagnostic énergie-GES complet et de qualité réalisé sur 12 bâtiments qui a conduit à des mesures immédiates efficaces.</p> <p>Des contrats « Marché de Température d'intéressement » (MTI) incluant le P3</p> <p>Des acteurs locaux engagés sur les questions énergie-climat à mobiliser (CAUE, CG47, SDEE 47, Chambre d'agriculture, Agence de l'Eau..)</p> <p>Une dynamique engagée dans la phase d'état des lieux de Cit'ergie à poursuivre : comité de pilotage et équipe projet transversaux.</p> <p>Des ressources humaines qualifiées et formées.</p> <p>Des démarches d'aménagement ou de travaux qui visent l'exemplarité (Technopole Donfort, Pôle multimodal Gare).</p> <p>Un bouquet d'outils de communication pertinents disponibles à mobiliser pour communiquer sur le PCET</p>	<p>1- Exemplarité de la CAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et suivi des consommations énergétiques du patrimoine (bâtiments, véhicules, eau, assainissement) : produire un bilan et le communiquer aux élus. • Programmation énergétique et programme d'intégration des énergies renouvelables à construire : des objectifs quantitatifs à construire en cohérence avec les 3X20 et une programmation pluriannuelle. • Systematisation des critères de performance énergétiques, DD et adaptation au climat dans les marchés notamment ceux à fort enjeux économique et social. <p>2- la CAA animatrice et mobilisatrice du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération et concertation avec les acteurs du territoire (habitants, usagers, acteurs socio-économiques, communes, pays, etc..) • Services vers les communes pour favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables en cohérence avec l'existant. • S'appuyer sur des projets phares, exemplaires pour mobiliser
Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>Cohérence et articulation entre les projets portés par la CAA et les projets régionaux, départementaux ...</p> <p>Décliner les objectifs des 3X20 dans le PLU avant que le PCET ne soit décidé</p> <p>Mobilisation interne de tous les services</p>	<p>Des chantiers visibles qui peuvent devenir emblématiques de la politique énergie-climat qui sera décidée.</p> <p>Le PLU comme outil réglementaire et incitatif.</p> <p>Des professionnels de l'éco-construction locaux à mobiliser (artisans et formation).</p> <p>La fusion avec les CCLB : le PCET comme projet commun mobilisateur.</p>

Domaine 1 : Développement territorial (11 questions portant sur 84 points / 17%)

Date 28 mars 2012 14h-17h

Personnes présentes : **Patrick Buisson, Simon Berger, Béatrice Bottero**, chef de projet du PLU-Durable, **Julien Delange, Christian Dezalos**, commission aménagement du territoire, habitat, urbanisme, **Marie-Françoise Massalaz**, adjointe à l'urbanisme à Agen, **Karine Goolen**, chef de service, administration et droit des sols, **Rida Mebarki**, service économique (stage INDL)

Regard porté sur: 1- le cadre de la politique énergétique et climatique : les orientations, les outils planification, suivi, indicateurs...
2- la prise en compte des questions d'énergie et climat dans l'aménagement et l'urbanisme

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 53% des actions potentielles réalisées (45 points sur un total de 84)

ATOUPS	FAIBLESSES = Axes de progrès
<p>Des documents de planification du développement territorial en cours de finalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un PLU Durable comprenant une AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) et un diagnostic des impacts du changement climatique. • Elaboration d'un PDU volontaire ambitieux <p>Culture des élus et services sur les changements climatiques bien engagée</p> <p>Une politique d'aménagement urbain durable volontaire et ambitieuse qui vise l'exemplarité et intègre les préoccupations locales de changement climatique.</p> <p>Des services qualifiés et compétents pour la mettre en œuvre</p> <p>Une politique de gestion et de réduction des déchets ménagers exemplaire</p>	<p>Connaissance des potentiels en récupération d'énergie et en énergie renouvelable à mettre en place : connaître les potentiels énergétiques du territoire pour mettre en place une programmation énergétique territoriale vers le post-pétrole.</p> <p>Culture sur les changements climatiques et les enjeux de l'adaptation à partager avec les acteurs socio-économiques dans un premier temps, puis avec les habitants.</p> <p>Quelle organisation des services lors d'incidents climatiques forts (neige, fortes pluies, canicules, etc.) ?</p>
Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>Quelle cohérence et articulation avec le SCOT ?</p> <p>Décliner les objectifs des 3X20 dans le PLU avant que le PCET ne soit décidé</p>	<p>Le PLU comme outil réglementaire et incitatif pour densifier, préserver les terres agricoles et les zones naturelles et pour engager le territoire vers des niveaux de performance énergétique et des aménagements urbains adaptés aux changements climatiques rapides du territoire.</p>

Domaine 2 : Patrimoine de la collectivité (12 questions, 76 points, 15%)

Date : 3 avril 15-17h 30

Personnes présentes : Simon Berger, Jean Yves Caron, Julien Delange, Michel Leterme, chef de service éclairage public ; **Patrick Lafargue**, chef de service patrimoine bâtiments ; **Alain Rouilles**, service de gestion des grands équipements ; **Thibaul Laville, Bureau d'étude ECIC** pour le bilan Carbone

Regard porté sur la Gestion de l'énergie et de l'eau des bâtiments et équipements, éclairage public.

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 28% des actions potentielles réalisées (21 points sur un total de 76)

ATOUTS	FAIBLESSES = Axes de progrès
<p>Un diagnostic complet et de qualité réalisé sur 12 bâtiments qui a conduit à des mesures immédiates (régulation) efficaces.</p> <p>Des contrats « Marché de Température d'intéressement » (MTI) incluant le P3</p> <p>Une économie de 23% en 3 ans sur le chauffage des bâtiments en MTI</p> <p>Un service éclairage public important, compétent et engagé dans des actions de maîtrise de l'énergie</p> <p><i>Des bâtiments neufs exemplaires et des rénovations en cours exemplaires</i></p>	<p>Contrôle, suivi et analyse des consommations énergie-eau du patrimoine à mettre en oeuvre rapidement : produire un bilan et le communiquer aux élus.</p> <p>Compléter le diagnostic énergétique et eau sur le reste du patrimoine CAA et inclure celui de la CCLB.</p> <p>Programmation énergétique à construire dans la suite du diagnostic et programme d'intégration des énergies renouvelables (eau-chaude solaire à minima) et le bois énergie (filère locale existante) : des objectifs quantitatifs à construire en cohérence avec les 3X20 et une programmation pluriannuelle.</p> <p>Gestion de l'eau et confort d'été dans les bâtiments équipements de la CAA</p>
Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>Etudier tous les modes de financements disponibles : se rapprocher des collectivités labellisées Cit'ergie</p> <p>Systematiser la prise des bénéfices environnementaux et DD: coûts globaux (énergie, maintenance, retour sur l'économie locale..), bénéfice confort et santé</p>	<p>Des professionnels de l'éco-construction locaux à mobiliser (artisans et formation).</p> <p>L'intégration du patrimoine de la CCLB : inclure le patrimoine dès le lancement des études de diagnostic</p>

Domaine 3 : Approvisionnement énergie, eau et assainissement (18 questions, 104 points, 21% du total)

Date : 5 avril 9h30-12h30

Personnes présentes : Patrick Buisson, Simon Berger, Jean Yves Caron, Julien Delange ; François Chalmel, commission cadre de vie ; Pierre Delouvrié, commission eau assainissement ; Severine Ferrer, chef de service eau-assainissement ; Philippe Berteau, chef de service déchets ; Patrick Lafargue, chef de service patrimoine bâtiments, P.Brousse service eau-assainissement

Regard porté sur : 1- les relations de la collectivité avec les distributeurs ou fournisseurs d'énergie 2- La valorisation énergétique des déchets 3-La performance énergétique de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 11% des actions potentielles réalisées (8,3 points sur un total de 72)

ATOUS	FAIBLESSES = Axes de progrès
<p>Une politique exemplaire de réduction et de gestion des déchets</p> <p>Volonté forte sur la gestion des eaux pluviales qui sera traduite dans le règlement du PLU.</p> <p>Un Syndicat d'énergie qui propose des services gratuits en matière d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables aux communes.</p> <p>Une chambre d'agriculture disposant d'un conseiller énergie qui propose des services de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables aux agriculteurs.</p> <p>Des acteurs locaux engagés sur les questions énergie-climat à mobiliser (CAUE, CG47, ADIL, Agence de l'Eau..)</p>	<p>Connaissance des consommations énergétiques des réseaux et installations eau potable et assainissement à affiner et analyser (compétence récente et complexité de l'organisation) : les potentiels d'économie ne sont pas connus et les marges de manoeuvre des prestataires ne peuvent pas être suivies.</p> <p>Des actions à mettre en place pour des économies d'eau : sensibilisation, tarifs progressifs, récupération EP...</p> <p>Connaissance des potentiels de développement des énergies renouvelables et de récupération de chaleur sur le territoire à consolider et des mesures de développement à mettre en place.</p>
Points de vigilance	OPPORTUNITES
	<p>Un syndicat d'énergie engagé dans le développement des énergies renouvelable à associer à la phase élaboration du plan d'action du PCET et à intégrer dans la réflexion sur un service énergie-climat mutualisé à l'intention des communes de la CAA.</p> <p>Le PCET 47</p>

Domaine 4- mobilité (14 questions, 96 points,19%)

Date : 27 mars 2012 – 14h30-17h **Personnes présentes :** Patrick Buisson, Laurence Maïoroff , adjointe en charge des transports Simon Berger, chef de projet Ci'tergie, Jean Yves Caron, DGASTA , Julien Delange, technicien service protection contre les crues, Celine Mordaq, responsable unité transport, Philippe Berteau, chef de service collecte et traitement des déchets

Regard porté sur 1- la mobilité au sein des services ; 2- le stationnement, la mobilité douce, les transports publics sur le territoire

ATOUTS	FAIBLESSES = Axes de progrès
<p>Diagnostic détaillé réalisé dans le cadre du PLU : connaissance des problématiques et territoire</p> <p>Soutient d'une filière locale d'Huile Végétale Brute</p> <p>Une volonté politique forte de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle</p> <p>Un PDU volontaire en phase de rédaction : vigilance quant à la cohérence entre orientations et objectifs opérationnels</p> <p>Prise en compte de la logistique urbaine dans le PDU</p>	<p>Exemplarité de la mobilité interne à consolider : PDE à consolider et dynamiser + gestion de la flotte de véhicules à consolider</p> <p>Suivi des consommations de la flotte de véhicules à mettre en place ainsi que des actions d'économie de carburant.</p> <p>Non respect de la loi Laure (20% de véhicules « propres »)</p> <p>Marketing de la mobilité douce à développer vers le grand public en s'appuyant sur les relais communaux et socio-économiques</p> <p>Des chemins piétonniers à développer en cohérence avec activités économique et tourisme</p> <p>Mesures d'incitation à l'usage du vélo à renforcer (réseau cyclable à développer, stationnements, services..)</p>
Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>intégrer dès aujourd'hui les critères de performance énergétique de la flotte de bus (choix des véhicules, entretien, maintenance, conduite, choix de la carburant)</p>	<p>Renouvellement de la DSP : un nouveau périmètre et des services plus étendus et mieux suivis</p> <p>Mobiliser les acteurs socio-économiques sur les questions de déplacement lors de la concertation sur PDU conjointe avec le PCET</p>

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012 conduit à 45% des actions potentielles réalisées (37 points sur un total de 82) ceci sous réserve de fourniture des justificatifs demandés notamment concernant la nouvelle DSP transport.

Domaine 5- Organisation interne (7 questions, points potentiels 44, 9%)

Date : 27 mars 2012 9h30-12h

Personnes présentes : Patrick Buisson, Simon Berger, chef de projet Cit'ergie, Jean Yves Caron, DGASTA , Arnaud Carre-Gaille, mission SIG, Patrick Lafargue, chef du service patrimoine et bâtiments, Julien Delange, technicien service protection contre les crues, Lionnel Monneret, chef du service ressources humaines

Regard porté sur :

- les moyens mis à disposition et l'organisation mise en place en interne pour suivre et mettre en oeuvre la politique énergie-climat
- les moyens financiers mettre en oeuvre la politique énergie-climat

ATOUTS	FAIBLESSES = Axes de progrès
<p>Un comité de pilotage transversal couvrant les 6 domaines concernés</p> <p>Des ressources humaines qualifiées et formées</p> <p>Procédures d'évaluation et d'encouragement structurées à doter d'objectifs énergie-climat</p> <p>Formation des élus sur les questions énergie-climat engagée</p> <p>Une dynamique engagée dans la phase d'état des lieux de Cit'ergie à poursuivre.</p>	<p>Mobilisation des élus à consolider et des directions hors services techniques (Economie, Grands projets..).</p> <p>Des postes à consolider sur la gestion des flux énergie-eau des bâtiments, de la flotte de véhicules.</p> <p>Des moyens humains sur des missions transversales énergie-climat à prévoir à l'occasion de la fusion avec la CCLB</p> <p>Sensibilisation interne sur les questions énergie-climat à animer et consolider</p> <p>Formaliser et systématiser les achats éco-responsables</p> <p>Un budget énergie-climat à connaître et à communiquer</p>
Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>Ne pas laisser des agents « sur le côté » de la mobilisation/sensibilisation interne PCET : mettre en place une action éco-bureau peut mobiliser des personnels moins dans le cœur des actions PCET mais volontaires</p> <p>Prévoir d'accompagner les achats de services et matériels éco-responsables de changement des pratiques (on ne pilote pas une voiture électrique comme une Ferrari).</p> <p>Identifier des actions prioritaires selon leur effet sur énergie et GES et leur capacité d'entraînement</p>	<p>Réfléchir à des référents/ambassadeurs énergie-climat au sein des services, voir comment y associer les ACMO sur une approche santé.</p> <p>La fusion avec la CCLB : fédérer les 2 entités autour du projet Cit'ergie et PCET</p>

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 44% des actions potentielles réalisées (19,4 points sur un total de 44) sous réserve de la mise en oeuvre des actions 512 et 522 .

Domaine 6 : Communication coopération (15 questions, 96 points, 19%)

Date : 21 mars 2011- 10h30-13h00 **Personnes présentes :** Patrick Buisson, élu référent Cit'ergie, Simon Berger, chef de projet Ci'tergie, Jean Yves Caron, DGASTA, Arnaud Carre-Gaille, mission SIG, Patrick Lafargue, chef du service patrimoine et bâtiments. ; Marie-Ghislaine LACAPERE, Chef de service de la direction générale , Aurelie Lespes, directrice du pôle ressources, Christelle Vergez, directrice de la communication, Didier Félix, directeur du pôle économique (à partir de 11h30), Aïno Repaci, mission tourisme, Rida Mebarki, stagiaire pôle économique Excusés : Jean Barrul, commission économie-emploi-tourisme - Denis Soliveres DGS, David Raucent, Directeur de cabinet. **Personnalités extérieures :** Raphaël Chanellière, ADEME Aquitaine

Regard porté sur : 1-la communication et les actions de sensibilisation pour mobiliser et engager les acteurs du territoire (société civile, entreprises, enseignement, agriculture, bailleurs..) 2- les actions de soutien aux projets et de coopération

L'état des lieux provisoire en date du 26 juin 2012, conduit à 31% des actions potentielles réalisées (29 points sur un total de 94)

ATOUTS	FAIBLESSES Axes de progrès
<p>Un bouquet d'outils de communication disponibles à mobiliser pour communiquer sur le PCET</p> <p>Un site web clair et mettant à disposition les documents, avec une page dédiée PCET/Cit'ergie</p> <p>Participation au PIG dont les travaux on conduit à -57% des consommations d'énergie sur les 73 logements réhabilités et la disparition des logements F et G conformément à réforme de l'ANAH (aides aux travaux neufs et rénovation bonifiés pour des seuils de performance énergétiques)</p> <p>Une démarche Technopole Donnefort qui vise l'exemplarité</p> <p>L'aménagement du pôle multimodal Gare qui vise l'exemplarité</p>	<p>Plan de communication et d'information pour accompagner le PCET à définir. Information, sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire sur les questions énergie-climat à initier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions spécifiques vers les acteurs socio-économiques à développer. - Actions vers l'enseignement supérieur et les filières de formation locales à développer : mobilisation dans le plan climat, développement des compétences locales DD - Mobilisation des communes à initier dans le cadre du PCET <p>Des projets de zone d'activités à consolider sur le plan des exigences DD et énergie-climat (disparités entre les niveaux d'exigences, suivi des AMO...)</p> <p>Passer à un PLH plus exigeant en matière d'énergie-climat. Opportunité de conduire une OPATB ?</p> <p>Réflexion à conduire sur un service énergie-climat pour les communes de la CAA (CEP, ALE??..)</p>
MENACES/RISQUES/Points de vigilance	OPPORTUNITES
<p>Consolider la mobilisation interne avant de lancer la concertation</p> <p>Bien identifier les cibles pour construire un plan d'actions communication – sensibilisation et mobilisation adapté.</p> <p>Visibilité et cohérence des grands projets : identifier des projets « phares » qui permettront de rendre concret les engagements dans le PCET</p> <p>Mobilisation autour de la gare LGV</p>	<p>Des nouveaux lieux de sensibilisation grand public à investir .</p> <p>Un pôle de ressources en enseignement supérieur à mobiliser pour faire avancer le développement des compétences locales en matière de DD et développer des projets pilotes en partenariat (INDL, IUFM, Université des Sciences...)</p> <p>Des acteurs économiques déjà engagés dans des démarches DD (Agropole, Fontroche) qui peuvent être des alliés de la CAA dans la mobilisation.</p> <p>Des projets à fort enjeu économique (Donnefort, Parc des expos) ou d'exemplarité et d'image (pôle Gare).</p>

